

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2381>

Emploi « local » et construction du nouveau CHU

- Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 8 octobre 2018

Mis à jour le : lundi 8 octobre 2018

UGTG.org

Monsieur le Préfet,

Lors de notre rencontre du 19 Septembre dernier, nous vous avons, une nouvelle fois, comme nous le faisons depuis des mois voire des années, fait part de notre inquiétude quant au manque d'anticipation en ce qui concerne la mise en oeuvre des actions de formation et de développement des compétences des salariés et des travailleurs privés d'emploi.

Vous avez tenté de nous rassurer, en nous disant que les services compétents en la matière attendaient la liste des besoins des entreprises titulaires du marché. **Men apa lè ou fen ou ka kuit manjé !!!**

Notre rencontre avec les représentants de la SOTRADOM et de PIZZAROTTI le 21 Septembre 2018 a confirmé nos craintes. Si tout le monde s'accorde autour du slogan « A compétence égale, priorité à l'emploi local », force est de constater que le manque d'anticipation sur les questions liées à la formation et au développement de compétences conduit inexorablement à une disqualification des travailleurs et des demandeurs d'emploi de Guadeloupe, singulièrement sur les postes d'encadrement.

Car, si les actions de formation sur certains métiers (carreleur, peintre, plaquiste, etc...) sont relativement courtes, vous conviendrez qu'il n'en est pas de même concernant les postes d'encadrement.

Nous réaffirmons que l'accès à l'emploi des salariés et des travailleurs privés d'emploi de Guadeloupe ne peut se limiter aux clauses d'insertion sociale et aux fonctions d'ouvriers et d'employés.

Nous réaffirmons et nous soutenons que les salariés et les travailleurs privés d'emploi de Guadeloupe doivent pouvoir accéder à tous les postes, dans tous les métiers y compris les postes d'encadrement.

Que chacun assume ses responsabilités car on ne peut se cacher derrière un défaut de liste de besoins pour s'exonérer de ses obligations. **GERER c'est PREVOIR.**

Nous n'accepterons pas de nous entendre dire : « ... **nous n'avons pas trouvé les compétences sur place** » alors qu'il y a avait largement le temps de former et de développer les compétences pour permettre aux salariés et aux travailleurs privés d'emploi de Guadeloupe d'accéder à tous les emplois.

Le Secrétaire général

Elie DOMOTA